



Urbanisme

Police des constructions

Avis d'abattage N° A-1247

DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

Selon l'article 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.

Commune :	Yverdon-les-Bains
Propriétaire :	Commune Yverdon-les-Bains, Place Pestalozzi 1, 1400 Yverdon-les-Bains
Requérant :	Service mobilité, environnement et durabilité Filières espaces verts, Rue de l'Industrie 32, 1400 Yverdon-les-Bains
N° parcelle :	114
Coordonnées moyennes:	
Objet(s) concerné(s) :	44 Frênes commun (Fraxinus excelsior)
Motifs :	Ces 44 frênes présentent un dépérissement lié à une attaque de chalarose. À ce jour, aucune solution préventive ou curative efficace n'est disponible pour lutter contre cette maladie. Un risque sécuritaire important est à prévoir à moyen terme. Lors de l'abattage, l'ensemble du cordon boisé sera préservé. Une technique d'abattage à la grue sera mise en œuvre afin de limiter les impacts sur la végétation de sous-bois et de maintenir la structure du cordon boisé.
Plantation(s) compensatoire(s) :	Un projet de « forêt du souvenir », prévoyant la plantation d'un nombre important d'arbres et d'arbustes, est actuellement à l'étude sur le secteur nord du cimetière.
Adresse de l'ouvrage :	Rue du Midi Cordon boisé Centre Funéraire

Le dossier comportant un formulaire officiel accompagné d'un plan de situation, de photographies des lieux et de la description des plantations compensatoires peut être consulté au Service de l'urbanisme de la Ville d'Yverdon-les-Bains, au troisième étage de l'Avenue des Sports 14, **du 09.10.2026 au 07.11.2026.**

Délai d'opposition : 07.11.2026